



1

Jours

# La faute inexcusable de l'employeur

dans RESSOURCES HUMAINES - DROIT DU TRAVAIL / Réf : JUR-DRTR-23

## Objectifs de la formation

- Connaître la définition juridique de la faute inexcusable de l'employeur
- Pouvoir faire face à une demande de reconnaissance de faute inexcusable de l'employeur

## Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

### Matin

#### 1. Connaître les ressorts de la faute inexcusable de l'employeur

- Une dérogation au droit commun
- Définition par la cour de cassation : arrêts ?amiante? février 2002
- Les conséquences pour l'employeur
- Faits de jurisprudence

### Après midi

#### 2. Appliquer la procédure de reconnaissance de la faute inexcusable de l'employeur

- La charge de la preuve
- L'engagement de la procédure par le salarié ou ses ayants droits
- La gestion de la phase contentieuse par l'employeur

## Pré-requis

Maîtriser la gestion des risques professionnels



## Public cible

Toute personne s'occupant des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise

## Pédagogie

### Méthodes pédagogiques :

- Utilisation de méthodes interrogatives permettant à l'élève de réfléchir et de trouver des réponses pertinentes.
- Utilisation de méthodes démonstratives afin de transmettre les concepts et savoir-faire puis établir une mise en application directe avec corrigé.
- L'intervenant pourra également proposer des auto-évaluations afin de rendre le stagiaire acteur de son apprentissage, il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.

### Modalités d'évaluation :

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- Une évaluation en fin de formation sous forme de questions orales ou QCM pourra également être mise en place.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs des participants.

